

EN APAR'THé n°5 (16/11/2017)

"Handicap et alors..." dans le cadre du mois de l'accessibilité

>> Compte-rendu



1. Accueil des participant-e-s
2. Tour de table / présentation
3. Retour sur les précédents Apart'Thé organisés sur le thème « handicaps et sexualités » d'avril et juin 2017
4. Echanges et débat

1. Les Apar'Thé du Planning Familial 38 sont des temps de rencontre entre professionnel-le-s, partenaires associatifs, militant-e-s...

Ces temps de travail collaboratifs ont pour objectifs de permettre aux personnes présentes d'échanger autour d'outils pédagogiques, techniques d'animation et pratiques de terrain. Ces rencontres visent également à mettre en relation les participant-e-s et leur faire connaître un certain nombre d'outils (soient disponibles au centre de ressources documentaires du Planning Familial 38, soient téléchargeables, pour certains, librement en ligne).

Cet Apar'Thé s'inscrit dans le mois de [l'accessibilité](#) organisé par la Métro. Il fait également suite à deux précédents Apar'thé organisés en avril et juin 2017 sur le thème des Handicaps et des sexualités.

Tous les comptes rendus de nos Apar'Thé sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://doc.leplanningfamilial38.org/Record.htm?record=19103937124919211199&heading=Apar%27Th%E9>

2. Etaient présent-e-s à cette rencontre du 16 novembre des personnes de :

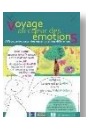
- l'ARIST <https://arist.asso.fr/>
- l'APF <https://www.apf.asso.fr/>
- L'Arche à Grenoble <http://www.arche-grenoble.org/>
- Une auxiliaire de vie sociale
- l'Association Binettes & Cie <http://binettesetcompagnie.fr/> et A Travers Ciels <https://www.facebook.com/ATraversCiels/>
- Autre

3. Bref rappel des deux précédentes rencontres :

1. QUELQUES-UNS DES OUTILS PEDAGOGIQUES EXISTANTS ET DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION



Le programme national du Planning Familial « **Handicap et alors** » <https://www.planning-familial.org/articles/handicap-et-alors-0014612>



L'outil « **Voyage au cœur des émotions** »
<http://isere.planning-familial.org/articles/kit-pedagogique-00529>



La mallette pédagogique « **Des femmes et des hommes** : programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales (version 2) » www.haxy.be



Les **pictogrammes** tels que Sclera asbl
http://www.sclera.be/fr/picto/cat_overview



Dernier cahier spécial des ASH « **La vie affective et sexuelle : en établissement et service social et médico-social** » <http://www.ash.tm.fr/hebdo/3026/cote-cour/la-vie-affective-et-sexuelle-en-etablissement-et-service-social-et-medico-social-422146.php> (également consultable et empruntable au centre de documentation du PF38)

Liste complète (ouvrages, outils autour des émotions...) à l'adresse suivante
http://doc.leplanningfamilial38.org/GEIDFile/cR_apar_The_6042017.pdf?Archive=193024691120&File=cR_apar_The_6042017_pdf

2. QUESTIONNEMENTS, CONSTATS... EXPRIMES

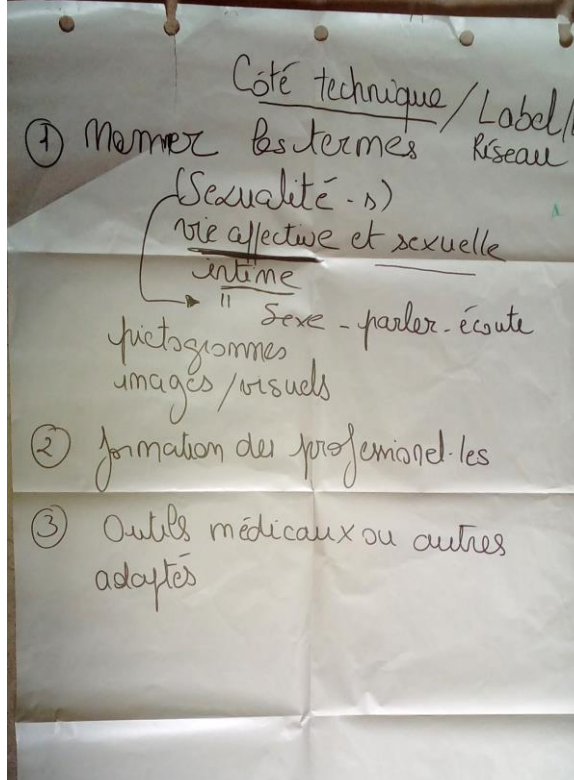
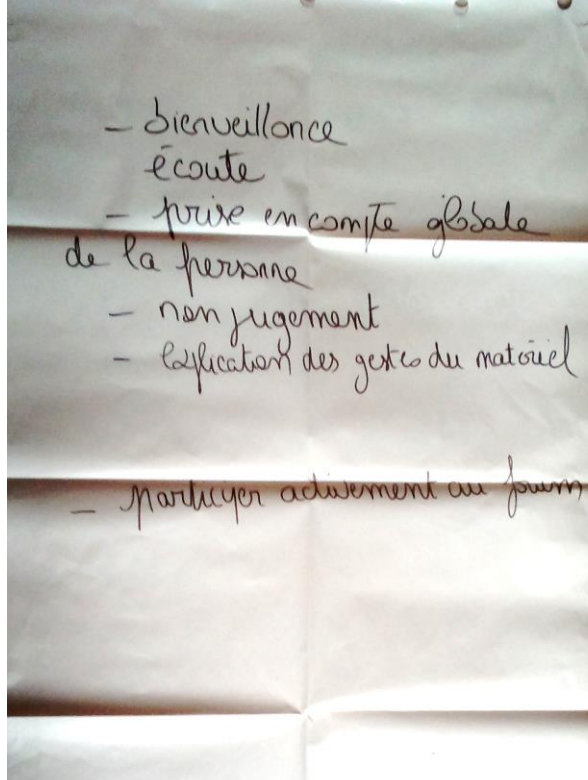
- L'infantilisation des personnes en situation de handicap, trop souvent considérées comme « assexuées »
- L'importance de la formation des professionnel-le-s (beaucoup de manques et envies exprimées)
- Les freins par rapport à l'âge et à la pluralité des handicaps
- La place, les peurs des parents de personnes en situation de handicap
- L'assistance sexuelle

3. ENVIES ET BESOINS QUI ONT EMERGES

- La constitution d'un réseau local
- Le développement d'outils de communication spécifiques
- La constitution d'un listing, d'un répertoire... de professionnel-le-s en santé sexuelle qui permettrait d'orienter correctement les personnes en situation de handicap

4. Nous avons souhaité diviser cette matinée en deux temps. Tout d'abord réfléchir à la création d'un **logo, label et/ou répertoire** qui permettrait de mettre en avant les structures en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap sur la thématique de la santé sexuelle. Puis dans un deuxième temps, travailler autour de la notion de **consentement**.

Temps 1 : Réflexion collective sur quels critères techniques et humains à retenir

Le côté « technique »	Le côté « humain »
	
<ul style="list-style-type: none"> - Labellisation, logo... quelle forme prendrait ce travail de recensement. De simples visuels à apposer, une application, un répertoire ? Et qui s'en chargerait ? Avec quels moyens ? - Quelle terminologie utiliser ? Par exemple « Sexualité » avec ou sans « S » ? Conserver l'aspect générique ou mettre le S pour être inclusif/ve ? - Parler de vie affective, sexuelle et intime. Utiliser les mots « sexe », « parler », « écoute ». Utiliser les bons mots pour que toute personne comprenne si l'accueil sera adapté ou pas - Utilisation de pictogrammes/images/visuels pour améliorer la compréhension 	<p>Ces qualités ne sont pas propres à cette thématiques mais il semblait essentiel de pouvoir les rappeler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bienveillance - écoute - prise en compte globale de la personne - non jugement - explication des gestes médicaux, du matériel utilisé (par exemple la non utilisation de la pince de pozzi dans la pose de DIU) - participation active à des forums...

<ul style="list-style-type: none"> - Avoir du personnel formé aux questions de santé sexuelle est également un critère à retenir - Disposer de matériels médicaux adaptés telles que des tables gynécologiques motorisées...réfléchir à quels besoin en fonction des handicaps ? Comment intégrer que des lieux sont spécifiques à certains types de handicaps ? 	
<p>Le temps imparti ne permettait de dresser une liste exhaustive de tous les critères, ni d'arriver à un consensus. Il s'agit avant tout de premières pistes de réflexion pour un véritable travail de recensement !</p>	

Temps 2 : Echange autour de la notion de consentement :

Travail sous forme de « boule de neige ».

Par 2, les personnes réfléchissent à une définition de la notion de consentement qui intègre 5 mots clés.

Les personnes se regroupent ensuite par 4 et lisent les 5 mots précédemment choisis. A nouveau ils/elles ne vont garder que 5 mots clés sur les 10 présentés...

Retour en grand groupe et présentation de la définition retenue par chaque groupe de 8.

Discussion collective et construction d'une définition commune à partir de celles proposées.

Voici un aperçu des différents mots retenus :



Le temps nous a manqué pour arriver à valider une définition commune. Nous avons donc lu celle donnée dans le cadre du programme « Handicap et alors » :

Qu'est-ce que le consentement ?

HANDICAP ET ALORS ?
UN PROGRAMME
POUR AGIR 

Article 1109 et suivants du Code Civil : "Le droit de chacun n'existe que si l'autre consent et cesse dès que l'autre manifeste qu'il ne veut pas ou qu'il n'est pas en mesure de manifester qu'il ne veut pas."

- C'est ainsi qu'est définie la notion de consentement dans le Code civil (art. 1109 et suivants).
- Le consentement repose sur la communication et le respect.
- Le consentement implique de connaître et de respecter ses propres limites et celles des autres.
- Comprendre et exprimer son consentement sexuel est essentiel à toute relation amoureuse saine et à la santé sexuelle.

Le Planning Familial—Programme Handicap & Alors, mai 2015—2